

<b>Fiche Action</b>	DV2B0111	Impulser une nouvelle dynamique de Pays fondée sur une démarche partenariale
<b>Type de contrat</b>	DV	Contrat de développement durable de Rhône-Alpes
<b>Contrat</b>	DV2B	Roannais
<b>Objectif</b>	1	Préambule
<b>Axe</b>	0	préambule

#### Relève du PSADER

Non

#### Gestion de l'avance "crédit européen"

Non

#### Contexte

Le bilan de son action dans le cadre du précédent contrat et la concertation organisée pour l'élaboration du CDDRA ont fait apparaître plusieurs enjeux dont le Pays doit se saisir.

Il s'agit tout d'abord d'améliorer la gouvernance interne au Pays qui est apparue singulièrement fragmentée ces dernières années, avec l'élaboration de 3 SCoTs distincts sur le territoire. Il apparaît nécessaire de faciliter le partage d'expériences et la mutualisation de certaines compétences en ingénierie à l'échelle du Pays pour faciliter la coopération des territoires concernés.

Par ailleurs, l'action du Pays doit pouvoir gagner en visibilité par rapport au précédent contrat, pénalisé par un suivi-évaluation insuffisant.

Enfin, le déficit de relations entretenues par le Roannais avec les territoires voisins doit pouvoir être en partie comblé par l'action du Pays.

L'ensemble de ces défis à relever doit s'inscrire, en cohérence avec le cadre de référence des CDDRA de Rhône-Alpes, dans une logique de développement durable. Le Pays est donc appelé à se mobiliser notamment sur la prise en compte du changement climatique, les collectivités étant en mesure d'intervenir sur les deux sources majeures d'émission de gaz à effet de serre sur le territoire que sont les transports et le bâti.

#### Description du contenu opérationnel

. Les instances de concertation existantes (CLD, conférence aménagement des SCoTs, Comité stratégique habitat) seront mobilisées pour conduire des études particulières dans le cadre d'une démarche partenariale.

. Les « séminaires », initiés lors de l'élaboration du CDDRA, seront pérennisés et pourront se réunir une fois par an pour faire le bilan de l'année écoulée et définir des préconisations pour la suite.

. Des forums thématiques alimentés par des groupes de travail, enquêtes, etc. pourront être organisés sur des sujets cohérents avec les enjeux du Roannais en termes de développement durable.

. Le Pays pourra être à l'initiative d'un réseau des animateurs en charge des questions de développement durable (Agenda 21, PCET, lien entre le monde économique et le développement durable) afin de favoriser les échanges d'expériences, d'initier une culture commune sur ces thématiques et de détecter les besoins d'accompagnement (études d'opportunité, de faisabilité sur des projets tels que la création d'un Point Info Énergie à l'échelle du Roannais).

L'aide de la Région Rhône-Alpes portera sur :

- l'ingénierie nécessaire, à l'échelle du Roannais, à la mobilisation des acteurs et partenaires, au suivi et à l'évaluation des actions du contrat

- la sollicitation de prestataires extérieurs pour la création d'une banque d'information d'échelle Pays sur les thématiques transversales telles que l'habitat, l'émission des GES, etc. (mise en commun d'études), hors crédits DERTT, DADR notamment.

- la réalisation d'études communes (études sur la faisabilité d'une plateforme sur les énergies renouvelables regroupant GENR, le GRETA, un Point Info Energie et un village de l'artisanat)

- les dépenses nécessaires pour affirmer la cohérence territoriale du Pays par la mise en place de temps de formation / informations auprès des acteurs et des partenaires du Pays et d'un plan de communication à la fois infra territorial et tourné vers l'extérieur

- les coûts de sensibilisation, de formation et de communication sur les questions du développement durable (mise en place de forum, d'éco-événements)

### Modifications introduites au titre de l'avenant

rééquilibrage de l'enveloppe

Rajouter les associations dans les maitres d'ouvrages

### Contact (Nom, prénom, tel, adresse, email)

Valette Françoise  
8, imp. de la sous préfecture  
42300 ROANNE  
Tel. 04 77 44 23 50  
email. fvalette@roannaispays.com

### Famille de bénéficiaires potentiels

Pays, EPCI, ville de Roanne, associations

### Indicateurs de suivi

### Calendrier de mise en oeuvre

2010-2015

### Partenariat

Conseil Général, LATERE, HELIOSE, SIEL, Atmo Rhône-Alpes, collectivités du Roannais, entreprises, as

### Périmètre concerné

### Transversalité

### Observations

Critères de sélection des projets susceptibles d'être financés par le Pays dans le cadre de cette action

- Impact au minimum intercommunal des opérations
- Contribution au suivi-évaluation de l'action du Pays Roannais
- Plus-value en matière de sensibilisation au développement durable
- Contribution à la cohérence du développement du Pays
- Validation, au préalable, des études par les services de la Région Rhône Alpes

### Analyse développement durable

#### Economie/activité

La valeur ajoutée de cet objectif réside dans la mise en mouvement des acteurs. Les opérations inscrites dans cette fiche cherchent dans leur fonctionnement à optimiser, mutualiser les dépenses. Les projets qui font suite à ce travail, financés par ailleurs, ont un impact sur l'économie locale (travaux, économie d'énergie ...).

## Environnement

Les opérations financées sont de deux types. Pour les actions d'ingénierie, une attention particulière est portée sur le fonctionnement de la structure (suivi des consommations, utilisation des transports en commun, gestion des déchets). Concernant les frais liés aux expertises extérieures ils ont pour objectifs de minimiser l'impact environnementale des activités qui en découlent (Observatoire de l'habitat sur lequel repose une stratégie de respectueuse des enjeux environnementaux - densification, réhabilitation, prise en compte des questions thermiques - Projet d'éco-construction).

## Social

La dimension sociale est pleinement intégrée dans les opérations puisqu'elles s'attachent à l'aspect logement social et à la formation. Les coûts d'ingénierie permettent de faire bénéficier à l'ensemble des porteurs de projet de la même qualité d'expertise. Les projets recherchent un équilibre financier pour tous les porteurs de projet en s'adaptant pour certains au niveau des revenus des maîtres d'ouvrage.

## Gouvernance

Cette objectif a comme première priorité le partage du projet de territoire. Ainsi sont associés l'ensemble des membres du syndicat mixte mais également les SCOT(s), le CLD, les organismes professionnels ... la prise en compte des politiques régionales et des autres financeurs est également une réalité dans la mesure où l'objectif est de garantir un réel effet levier.

## Validité

La place de la Région est légitime dans cet objectif puisqu'il s'inscrit dans les démarches régionales et qu'il doit permettre de mieux utiliser les crédits régionaux notamment.

Visualisation graphique	-Value		Neutre		+Value	
Economie/activité					X	
Environnement						X
Social						X
Gouvernance						X
Validité						X

## Plan de financement prévisionnel (€) :

Possibilité de prise en compte des coûts internes ?  Oui  Non

Libellé	Nature Fonc/Invest	Montant	Dont subventionnable RRA
Coûts d'ingénierie (3 postes, frais de structure, d'évaluation ...)	Fonctionnement	563 000	563 000
Banque d'informations	Fonctionnement	188 000	188 000
Etudes stratégiques	Fonctionnement	33 000	33 000
Communication, mobilisation, sensibilisation dont PCET	Fonctionnement	205 000	205 000
Forum, formation, information	Fonctionnement	29 000	29 000
<b>Total Fonctionnement</b>		<b>1 018 000</b>	<b>1 018 000</b>
<b>Total Investissement</b>			
<b>Total</b>		<b>1 018 000</b>	<b>1 018 000</b>

Libellé	Financier libre	Montant subventionnable	Montant de la subvention	Taux
Subvention RRA		1 018 000	584 115	57.38
Total des subventions			584 115	57.38
Auto financement			433 885	
Total			1 018 000	

Pourcentage d'opérations prévues en investissement : 0%